

Partir

Association nationale de coordination des activités de vacances des comités d'entreprise,
associations de tourisme et autres collectivités • www.ancavtt.asso.fr • **NUMÉRO SPÉCIAL**



UN
PATRIMOINE
AU COEUR
DES TERRITOIRES

**L'ANCAV-TT, OUTIL DE LA CGT
AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS**



DES
ASSOCIATIONS
AU SERVICE
DE TOUS



Coordination des Activités de Vacances Tourisme et Travail, créée en 1985 par la CGT et cinq de ses fédérations, a succédé à Tourisme et Travail. Elle est constituée de 21 associations, qui travaillent avec 2500 CE, COS, CASC.

Ouverte à tous, elle répond aux besoins des salariés, de leur famille, des jeunes, des retraités, et des privés d'emploi.

Depuis 30 ans, l'Ancav-TT est à l'initiative

d'innovations en matière de tourisme social. ... grâce à elle, des milliers de familles ont accès à la vie culturelle, aux loisirs, aux sports. Elle est adhérente à l'UNAT et l'OITS.*)

L'Ancav-TT développe une offre qui répond :

- Aux attentes des vacanciers
- À l'exigence de mixité sociale
- À un ancrage des villages vacances sur tous les territoires

• À des pratiques sociales respectueuses des salariés saisonniers.

L'Ancav-TT repose à la fois sur :

- un réseau d'associations qui maille le territoire et coordonne les actions
- des gestionnaires qui assurent le bon fonctionnement des villages vacances
- des partenaires qui permettent d'élargir l'éventail des vacances.



Un patrimoine ouvert à tous et qui répond toujours mieux à vos besoins.

44 villages copropriétés de 349 Comités d'entreprise, Comités des oeuvres sociales, Comités d'activités sociales et culturelles et collectivités contribuant au tourisme social, accessibles aux détenteurs de la Carte Loisirs, gérés par Touristra Vacances, ULVF, TLC Vacances...

Pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de vacances un patrimoine social de qualité :

- En diversifiant ses implantations géographiques.

- En participant au développement local (économie, emploi...)
- En s'impliquant dans le développement durable
- En s'appuyant sur des équipes professionnelles mobilisées (animations sportives, culturelles, ludiques de qualité et restauration).

Cette copropriété par des collectivités c'est :

- la garantie d'une gestion démocratique ;
- la prise en compte de vos besoins et attentes ;
- le respect des droits des salariés des villages de vacances

21 associations régionales, départementales ou locales

Adhérentes à l'Ancav-TT, les associations, loi 1901, gérées par des conseils d'administration sont composées d'élus de CE, COS, CASC et collectivités, de syndicats et d'associations.

Les équipes professionnelles de nos associations vous conseillent et vous accompagnent dans la réservation de vos vacances et voyages auprès de nos partenaires !

Ce réseau intervient dans tous les champs de l'action sociale et culturelle. Il incarne une autre "idée" de l'organisation sociale et économique qui repose sur l'échange, la coopération, la solidarité, l'engagement personnel et collectif.

LE TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE AU SERVICE DES HOMMES ET DES TERRITOIRES.

Avec la Carte Loisirs : profitez des offres et adhérez aux valeurs !

Une carte, un réseau :

- Donnant droit à des tarifs préférentiels auprès de nombreux partenaires, parcs de loisirs, sites naturels, musées, cinémas...
- Centralisant les activités sociales pour tous les salariés, y compris ceux dépourvus de CE, les privés d'emploi et les retraités sur l'ensemble du territoire.

Bougez avec la Carte loisirs !

Pour obtenir la Carte Loisirs, valable sur une période d'un an, du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018, vous devez vous adresser à votre association de proximité.

- Pour mettre en lumière la diversité des cultures : les nôtres, celles des autres
- Pour partager la découverte d'activités !
- Pour permettre à tous de réaliser ses envies !

SÉJOURS ET CIRCUITS, SPECTACLES, CULTURE, PATRIMOINE, LOISIRS, SPORTS ET NATURE, SKI ET SPORTS D'HIVER



349 CE et collectivités sont copropriétaires.

Avec des prérogatives dans la définition des orientations générales liées à la gestion, à la qualité des prestations, à la politique tarifaire pour les ressortissants des collectivités copropriétaires.

POURQUOI PAS VOUS ?

Des partenaires engagés à nos côtés pour des séjours, des circuits en France, à l'étranger, des séjours à thème, avec :

- TOURISTRA
 - LVJ
- TLC VACANCES
- Floréal (Belgique)
- ULVF

04

DISCUSSION

Un nouvel avenir pour l'Ancav-TT

06

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Un bilan, des perspectives

08

DÉBATS

Extraits des interventions des délégués et des invités

11

TABLE RONDE

L'Ancav-TT dans l'action revendicative de la CGT

13

RÉSOLUTION

Amplifier l'action pour le droit aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport

14

- Gilles Pinato passe le relais
- Charte d'adhésion et de participation

15

ENTRETIEN

Céline Verzeletti, secrétaire de la CGT

16

AMBIANCE

Des moments de détente et de culture

18

LE MOT DU DIRECTEUR DE LA GRANDE BAIE

Des équipes compétentes, engagées et professionnelles

PARTIR numéro spécial

Compte rendu de la 12^e AG de l'Ancav-TT à La Palmyre du 29 mai au 1^{er} juin 2017

Directeur de publication: Alain Barbier

Rédaction: Jean-Claude Tufferi, Michel Scheidt

Illustrations: Pierre Corneloup

Crédits photos: Djamaidine Oudni; Roman Sarrio

Réalisation: NVO

Impression: Rivet Presse Édition, 87000 Limoges

On ne lâche rien!

La grande majorité des délégués à notre 12^e assemblée générale nous invite collectivement à poursuivre l'action engagée pour le droit aux vacances de qualité pour tous, l'accès aux loisirs et au sport. Ils appellent à faire du droit à la culture, dans une démarche d'éducation populaire, un axe fort de nos actions futures. Pour cela, tous confirment, en s'appuyant sur les avancées enregistrées dans le mandat précédent, l'ambition de faire évoluer, voire de transformer l'Ancav-TT pour être toujours mieux à l'écoute des besoins du monde du travail.

Dans la résolution adoptée le 31 mai 2017, il est souligné que cela ne pourra se faire sans un lien plus étroit et plus affirmé avec l'ensemble des organisations de la CGT (confédération, fédérations, comités régionaux, unions départementales) avec une priorité donnée à l'entreprise.

Forte de la réflexion que souhaite engager la CGT pour valoriser la place des activités sociales et culturelles (ASC) dans sa démarche syndicale, l'ANCAV-TT voit ses responsabilités amplifiées en tant qu'outil au service de cette ambition.

Vacances, culture, loisirs, sport pour tous les salariés et leur famille, les jeunes, les retraités, les privés d'emploi : voilà le défi que notre 12^e AG nous demande de relever.

Quelles que soient l'entreprise et sa taille, les ASC doivent être accessibles à toutes et tous.

Reconnaissance statutaire des CASC et COS, mise en place d'un fonds mutualisé pour les TPE et PME pour permettre à chacune et chacun de ne pas être exclu(e) de ces droits fondamentaux que sont les vacances, la culture, le sport et les loisirs : une ambition forte que nous aurons à cœur de traduire en acte concret. Avec la CGT, bien entendu, mais aussi en lien avec toutes celles et tous ceux qui portent, comme nous, ces valeurs.

Rassemblés au-delà des étiquettes syndicales, comme cela est déjà le cas dans notre Pôle, même si c'est encore insuffisant, voilà à quoi nous invitent les participants à notre AG.

Pour cela, nous devons continuer :

- à élargir notre offre de vacances – avec un patrimoine plus important et rénové – pour répondre aux besoins d'aujourd'hui ;
- à gagner plus de CE, COS et CASC, à investir dans des villages vacances dans un souci permanent de mutualisation et de gestion démocratique ;
- à donner plus de force à notre réseau associatif dans la proximité ;
- avec la Carte loisirs, nous adresser à toutes et tous, quelle que soit leur situation professionnelle ou géographique ;
- à gagner partout des partenariats élargis avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

En résumé, être partout au service du plus grand nombre, voilà le défi que la nouvelle équipe de l'Ancav-TT est appelée à relever.

Dans un contexte socio-économique marqué par la défense des seuls intérêts du Capital, nous relevons le défi pour construire une société plus juste, plus fraternelle. Mais pour cela, et comme le dit la résolution : « *C'est à une mobilisation plus large que nous appelons, car rien ne se fera sans l'action de toutes et tous.* »

Pour notre part, forts de la légitimité que nous a donnée notre 12^e AG, nous engageons le combat sans attendre.



Alain BARBIER, président de l'ANCAV-TT

UNE NOUVELLE AMBIT



La 12^e assemblée générale de l'Ancav-TT a posé la première pierre de l'édifice d'une évolution voulue par la CGT lors de son 51^e congrès confédéral. L'Ancav-TT est l'outil syndical au service de la confédération pour réinvestir les activités sociales et culturelles des CE et autres organismes similaires des services publics. Objectif: que tous les salariés, quels que soient leur statut ou la taille de l'entreprise dans laquelle ils travaillent, puissent en bénéficier. Une responsabilité nouvelle pour un conseil d'administration largement renouvelé et paritaire.

De l'avis général, ces assises qui se sont tenues dans le superbe village vacances de La Palmyre, en Charente-Maritime, du 29 mai au 1^{er} juin dernier, marquent un tournant dans la vie de l'Ancav-TT. Certains disent même qu'il y aura un avant et un après.

Ainsi, depuis 1985, en s'appuyant sur les CE, COS et CASC au service des salariés et de leur famille, sur son réseau associatif de proximité proposant de très nombreuses initiatives accessibles à tous ainsi que sur les organisations professionnelles et territoriales de la CGT, l'Ancav-TT est devenue l'une des références incontournables lorsqu'on évoque le tourisme social et associatif dans notre pays. Un tourisme social et solidaire devenu un enjeu de société. Un enjeu économique aussi.

Fort de son histoire issue des grandes conquêtes du Front populaire, porté par le mouvement syndical et divers mouvements progressistes d'éducation populaire, il incarne des valeurs de solidarité et d'émancipation qui restent une réponse moderne



ION POUR L'ANCAV-TT

aux besoins des travailleurs, de leur famille, des jeunes et des retraités, en matière de vacances, de culture et de loisirs.

Le tourisme social en danger

Depuis sa création, l'Ancav-TT, malgré des difficultés de tous ordres, a réussi à ce que le patrimoine social, constitué pierre à pierre par les CE et organismes équivalents, ne tombe pas dans l'escarcelle d'un tourisme marchand et commercial qui lorgne ouvertement sur les budgets des activités sociales et culturelles des CE. Une manne de plusieurs milliards appartenant aux travailleurs, que les prédateurs des marchés financiers ont mis dans leur collimateur.

L'enjeu est de taille : d'un côté, permettre au plus grand nombre d'accéder à des vacances et des loisirs de qualité, de l'autre, rendre lucratif un secteur de plus en plus concurrentiel, au mépris des règles sociales élémentaires pour les milliers de salariés qui y travaillent. Cet enjeu n'a évidemment pas échappé à la CGT qui considère, notamment dans la période actuelle, que l'accès à la

culture, aux vacances ou aux loisirs est un droit aussi fondamental que celui au travail, au logement à la santé ou à l'éducation. C'est la raison pour laquelle elle a décidé, lors de son 51^e congrès à Marseille, en avril 2016, de réinvestir les activités sociales et culturelles. Pour leur redonner du sens et un contenu plus proches des valeurs du syndicalisme solidaire qu'elle incarne. Pour réfléchir avec tous les acteurs concernés (CE, syndicats, collectivités territoriales, opérateurs du tourisme, etc.) et proposer des mesures permettant à tous les salariés de bénéficier d'activités sociales et culturelles. Avec un salariat atomisé dans une myriade de petites et moyennes entreprises, un chômage massif et un pouvoir d'achat en berne qui précarise de plus de salariés et de retraités, cet objectif s'impose encore davantage aujourd'hui.

L'Ancav-TT, un nouvel outil syndical

Après plus de trois décennies d'existence et d'actions en ce sens, forte de l'expérience

acquise et des liens tissés avec les CE, les COS, les CASC et les organisations de la CGT, l'Ancav-TT est l'outil syndical pour la mise en œuvre de cet objectif. Un objectif qui, naturellement, a suscité un large débat. D'une part, parce qu'il élargit sensiblement les compétences et les responsabilités de l'Ancav-TT mais aussi, d'autre part, parce qu'il est de nature à modifier les habitudes de travail et les rapports entre les adhérents de l'Ancav-TT.

Si les débats ont soulevé de nombreuses questions et mis en avant les fortes attentes vis-à-vis de la CGT, une très large adhésion à ces orientations s'est dégagée à l'issue de ces trois journées.

L'association va donc aborder cette évolution en se transformant pour être à la hauteur des responsabilités qui sont les siennes. Avec une équipe de direction largement renouvelée, c'est l'une des nombreuses tâches qu'aura à mettre en œuvre Alain Barbier, le nouveau président élu lors de cette 12^e assemblée générale.





UN BILAN, DES PERSPECTIVES

Au nom de la direction sortante, Gilles Pinato, président de l'Ancav-TT, a présenté le rapport d'activité en ouverture de l'AG. Nous en publions quelques extraits. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ce rapport sur notre site Internet.

Si, dans un contexte politique, économique et social très mouvementé, l'Ancav-TT a dû faire face à de nombreuses difficultés, elle a aussi fait avancer les questions liées au droit aux vacances, aux loisirs et à la culture. Un bilan contrasté, mais largement approuvé par les délégués. Tout comme l'ont été les perspectives de développement de l'Ancav-TT au service de toute la CGT, des salariés et de leur famille.

Un contexte économique dégradé

« Comme vous le savez, l'activité de l'Ancav-TT s'est déroulée dans un contexte de dégradation de la situation économique et sociale, ce qui, chacun en conviendra, a fortement pesé sur notre capacité à agir pleinement et conformément aux orientations prises lors de nos dernières assemblées générales ou AGE. Situation complexe, qui comme le dit

le document d'orientation, amène à un bilan contrasté mais une ambition inchangée pour ouvrir de nouveaux horizons. »

Une feuille de route globalement respectée

« Je pense que la direction de l'Ancav-TT a respecté et mis en œuvre la feuille de route votée à notre assemblée extraordinaire du 24 novembre 2015. Cette feuille de route a été mise en œuvre avec des discussions fortes, des incompréhensions, des doutes et des interrogations. Mais, somme toute, rien de plus normal, compte tenu notamment du contexte. Cela dit, dans chaque société civile, le mode de gestion a changé avec un objectif précis : que ceux qui ont investi dans le patrimoine de notre pôle puissent travailler à sa rénovation. Pour cela, le changement de gestion était une obligation. À ce jour, les loyers sont payés, les SC travaillent sur leur propre rénovation. Bien entendu, tout n'est pas réglé, cela dit, nous sommes sur la bonne voie. »

« Nous aurons aussi besoin d'imbriquer plus et mieux le patrimoine, dans la réflexion des associations de proximité, afin de permettre une meilleure utilisation du patrimoine pour que plus de salariés et leur famille puissent profiter de vacances de qualité. »

Mieux impliquer les associations

« Le conseil associatif a décidé de travailler sur une charte d'adhésion entre les associations et l'Ancav-TT permettant qu'il puisse y avoir entre nous des règles de vie plus précises et harmonieuses. Les réflexions soulevées par l'ensemble des associations posent un certain nombre de questions et d'interrogations, telles que la place des associations dans les nouvelles régions ou encore la place de la Carte loisirs et son rôle en territoire. »

Un besoin de coordination du pôle

« Il y aura encore bien des réglages à faire. Que ce soit avec nos partenaires ou en interne. Mais les choses ont avancé avec le



seul objectif, pour les SC [sociétés civiles] ou les associations: faire que l'Ancav-TT, dans toutes ses composantes, soit toujours plus en capacité de coordonner le pôle en étant à l'écoute du plus grand nombre. Notre pôle a toujours su s'adapter aux évolutions de notre histoire. Je pense qu'il est en capacité de se développer en se donnant le temps et les moyens d'aller voir les élus des CE, COS et CASC – ce qui est notre cœur de métier – pour leur faire davantage partager les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Je pense, et le débat de notre conseil d'administration le demande de longue date, que la CGT doit prendre toute sa place dans cette bataille.»

Une organisation au service des besoins

« Ne faut-il pas aller vers la mise en place de référents par grandes régions qui permettrait de mieux articuler le travail des CE, COS et CASC avec patrimoine et associations sur le territoire? De même, et cela est demandé de longue date, avoir un module permettant la formation des élus sur les questions du tourisme social, de la culture ou du sport intégré dans une démarche de l'économie sociale et solidaire? »

Un pôle en pleine évolution

« Nous avons besoin d'écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire en fédérant plus et mieux les énergies et, sans exclusive au service de la coordination des activités vacances, sport, culture pour tous les élus CE, COS, CASC, avec un réseau associatif au cœur de cette démarche. Notre pôle ne peut être statique. Il se doit d'être évolutif, en mutation, mais toujours en regardant dans le

retroviseur. Ceci permettant que davantage de CE, COS, CASC et d'adhérents individuels puissent y participer afin de partager un même objectif: rassembler et unir pour une plus grande visibilité et lisibilité des valeurs de l'éducation populaire. Cela ne peut se faire que par la confrontation d'idées et de propositions dans un débat démocratique pour, in fine, aboutir à des décisions partagées.»

Rassembler au-delà des étiquettes syndicales

« Il y a besoin que la CGT, et cela avance bien depuis son 51^e congrès, engage davantage l'Ancav-TT dans sa bataille revendicative. Pour en faire son outil dans une véritable confédéralisation de ses activités, tout en étant à l'écoute de toutes les organisations syndicales. Il nous faut rassembler tous les CE, COS et CACS, au-delà des majorités syndicales qui les composent. C'est cela le syndicalisme rassemblé. Des histoires différentes, mais notre rôle est bien de rassembler tout le monde au-delà des étiquettes pour répondre aux attentes de tous les salariés.»

Le syndicalisme, une force d'avenir

« À nous de réinventer une nouvelle société, d'être porteurs d'idées pour façonner, au travers de l'éducation populaire et de notre engagement syndical, une société où chacune, chacun, peut vivre de son travail, s'émanciper et découvrir l'autre sans regard de suspicion, de haine, ou de rivalité. Faire que notre syndicalisme soit une véritable force qui cimente à la fois dénonciation, proposition, mobilisation et négociation. Une force qui soit un atout au service d'une démarche porteuse de perspectives pour des salariés en attente d'un monde meilleur.»

« De Cogolin à La Palmyre »

J'ai le plaisir de vous accueillir dans ce magnifique village de vacances pour les travaux de notre 12^e assemblée générale. L'ouverture de ce village est la résultante d'un long voyage de Cogolin à La Palmyre. En effet, la municipalité de droite – aujourd'hui FN – de Cogolin, avait refusé de prolonger le bail que nous avons contracté en son temps, pour notre village du Yotel dont j'étais déjà le gérant. Nous nous étions alors engagés auprès des copropriétaires du Yotel à trouver une alternative pour leurs ressortissants. Au même moment, la mutuelle Klesia souhaitait, pour des raisons administratives, se séparer d'une partie de son patrimoine, dont ce village. Forts de cette opportunité, nous avons sollicité les CE, COS, CASC copropriétaires de Cogolin afin de transférer leurs investissements sur ce site. Près de 40 collectivités ont alors répondu présente. Depuis, d'autres CE se sont associés à ce projet. Notre SC a donc conclu un bail commercial avec le gestionnaire, Touristra Vacances. Aujourd'hui, tous nos villages se sont inscrits dans ce même processus. Nous pouvons collectivement nous féliciter de cette démarche qui démontre l'attachement des collectivités au pôle de l'Ancav-TT et du tourisme social et solidaire. La Grande Baie est ouverte depuis le 1^{er} mai 2016, l'année des 70 ans de la création des CE et des 80 ans des congés payés. Ce patrimoine reçoit un accueil favorable de tous les vacanciers. Je vous invite à le découvrir tout au long de cette AG. La Palmyre est une station balnéaire de grande qualité mais, pour nous, il est important que le tourisme social y ait toute sa place. Comme le disait notre affiche pour les 80 ans des congés payés, « Rien n'est trop beau pour la classe ouvrière ».



Yannick DUIGOU,
président de la SC
la Grande Baie, à
La Palmyre
(extrait)

À savoir: le document d'orientation de la 12^e AG est disponible en intégralité sur le site de l'association: www.ancavtt.com

DÉBATS



De très nombreux délégués et invités sont intervenus lors des débats de cette 12^e assemblée générale de l'Ancav-TT. Des échanges intéressants et constructifs qui ont tous mis en avant la volonté de faire en sorte que l'association, dans un contexte économique et social difficile, soit davantage un outil syndical au service du droit aux vacances et aux loisirs pour tous et de l'accès à la culture. Extraits de quelques-unes de ces interventions.



Gérard Leboeuf, président de l'association Enpartance Île-de-France

« La mutualisation des activités »

Les associations du réseau Ancav-TT ne sont pas des boutiques. Laisser les termes de ventes, de clients, et donc de « boutique », dans nos expressions serait négliger le sens et la vocation de nos « assos ». Nous avons vocation à être des plateformes de sens sur les valeurs du tourisme social et solidaire. Des plateformes de rencontres entre les CE, les COS, les CASC et d'autres structures adhérentes de l'association. Notre but est de mutualiser des initiatives, des voyages, des possibilités pour un meilleur départ des salariés et de leurs familles, des jeunes, des retraités, et des privés d'emploi. Nos associations visent d'abord à rassembler nos adhérents collectifs et individuels pour réfléchir sur le sens et le contenu des vacances, des loisirs ou de la culture et proposer des initiatives et des prestations de qualité. Ce que nos anciens ont su inventer à la création des CE, nous pouvons le poursuivre dans les circonstances d'aujourd'hui, à la condition que les CE, COS, CASC, grosses et petites structures, soient convaincus que c'est possible et s'investissent davantage dans les associations pour créer les solutions utiles et nécessaires à leurs salariés et aux 53 % de salariés dépourvus de CE.



Yann Daniel, président de Tourisme et Loisirs de Bretagne

« Ne pas attendre que les solutions viennent d'en haut »

Attendre que les solutions viennent d'en haut ne fait pas avancer les choses. Au contraire cela génère souvent des débats qui nous amènent à chercher le responsable de ce qui ne va pas : la confédération devient l'exutoire, et nous tournons en rond. Il faut passer du dire au faire dans les territoires en matière d'activités sociales et culturelles.

Prenons l'exemple des spectacles de Noël. Cette activité est incontournable pour les CE. Dans les territoires, elle peut permettre de concrétiser une véritable action de mutualisation et de solidarité entre les CE afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un spectacle de Noël de qualité, quelle que soit

la taille des entreprises. Le rôle des CE et organismes équivalents importants en nombre d'ayants droit (cheminots, CMCAS, CASC, etc.) est primordial pour réussir, ensemble, cette activité.

L'objectif de réaliser le maximum de spectacles est à portée de main, pour peu que l'on réunisse en premier lieu les syndicats CGT dans la localité avec l'association Ancav-TT de proximité. Et ce qui est possible pour les spectacles de Noël le deviendra aussi pour l'organisation de voyages ou autres activités culturelles et sportives. N'est-ce pas par ce bout-là qu'il faut entreprendre le renforcement de notre réseau Ancav-TT ?



Hélène Estrella, responsable du CASC de la ville de Bobigny (93)

« Les subventions des CASC et des COS doivent être statutaires »

Les comités d'activités sociales et culturelles (CASC) et les comités d'œuvres sociales (COS) ont été créés dans les années 1970 grâce à la volonté des maires, plutôt de gauche, qui souhaitaient que les agents des collectivités territoriales puissent bénéficier d'actions sociales. Or, ces organismes n'ont toujours pas de reconnaissance statutaire. De fait, leur existence dans les collectivités territoriales est remise en cause par un certain nombre d'élus. Avec notre fédération CGT des services publics, nous revendiquons cette reconnaissance, ainsi qu'une subvention légale telle qu'elle existe pour les CE du secteur privé. Si l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et aux vacances des travailleurs est au centre de nos revendications, elle ne peut se dissocier de celle sur les 32 heures. Car il y a une vie après le travail. Les activités sociales des CASC, des COS, comme celles des CE, doivent se concevoir dans le seul intérêt des salariés, pour leur épanouissement personnel et collectif. J'ai fait appel à l'Ancav-TT qui a mis son expérience et son savoir-faire à notre disposition. Nous sommes même devenus propriétaires de parts de patrimoine, permettant aux agents de la ville de découvrir les villages vacances du tourisme social et solidaire.

Dominique Perrot, président du village La Balagne

« Les syndicats doivent parler ensemble des ASC »

Lorsqu'on parle des ASC, il faut revenir en permanence sur la réalité de ce que vivent les salariés et de ce qu'ils nous disent. Nous avons aussi besoin d'échanger avec les autres organisations syndicales. Au-delà des divergences sur le reste, la question des ASC peut faire apparaître des convergences dans le seul intérêt des salariés. Par exemple, n'y a-t-il pas des actions communes à envisager pour revenir aux origines du chèque-vacances, créé pour les salariés travaillant dans les entreprises de moins de 50, à l'époque abondé par l'employeur et aujourd'hui, bien souvent, pris en charge par le budget du CE ? Ensemble, la CGT et l'Ancav-TT peuvent et doivent faire beaucoup plus pour redonner du sens au contenu des ASC.



Anaïs Joudelat, chargée de développement à l'association Tourisme et Loisirs Champagne (10)

« Utiliser tous les nouveaux supports de communication »

Au-delà de la concurrence accrue et du probable manque de formation des élus, je pense qu'il faut surtout communiquer sur le sens à donner à nos actions. Un mot simple qui paraît évident, mais tellement difficile à manier. Communiquer, oui ! Mais avec qui, comment, de quelle façon, avec quels outils ? Cela peut se faire par des supports de communication (newsletter...), lors des rendez-vous, en définissant le tourisme social aux élus de CE par des exemples concrets, tels que : « *Quand vous adhérez à un syndicat, vous ne le choisissez pas parce qu'il est moins cher, mais bien parce que vous partagez ses valeurs. Eh bien pour les voyages ou les vacances, c'est pareil.* » Ou encore, en les alertant sur le fait qu'en travaillant avec le tourisme marchand, ils prennent le risque de faire travailler des prestataires qui font vivre des fonds de pension anglo-saxons qui financent les retraites en exigeant toujours plus de rendements financiers de leurs investissements dans les entreprises. Bref, tout ce que la plupart des élus de CE combattent au quotidien. Je suis convaincue que pour rénover l'image syndicale, il faut utiliser les nouveaux supports de communication et les réseaux sociaux. Ils sont devenus indispensables pour diffuser un message au plus grand nombre et en particulier les jeunes.



Jacques Sanchez, président de la fédération Loisirs et Solidarités des retraités (LSR)

« L'intergénérationnel pour du lien social et de la solidarité »

Avec ses 19 000 adhérents retraités répartis dans 200 associations territoriales ou professionnelles, LSR est une grosse utilisatrice du patrimoine social. Et pas seulement pour remplir les installations dans les périodes creuses. Nous pensons qu'ensemble, actifs et retraités, il nous faut travailler les questions du vivre ensemble, toutes générations confondues. L'intergénérationnel permet du lien social et de solidarité. Les retraités constituent un poids économique très important. Pleinement intégrés dans la société, eux aussi ont des difficultés. Leur situation n'est pas aussi idyllique que ce que l'on présente ici où là. Avec une

pension moyenne d'environ 1 200 euros, qui n'augmente plus depuis quatre ans, et une lourde ponction annoncée à cause d'une injuste augmentation de la CSG, ils sont devenus une variable d'ajustement des comptes sociaux. Pour eux, les questions de l'accès aux loisirs, aux vacances et à la culture sont primordiales. Les moyens financiers de la plupart d'entre eux sont un frein. À sa place, aux côtés des organisations syndicales de retraités, notamment de la CGT, LSR contribue à la mutualisation solidaire des activités sociales. Ensemble, il reste encore beaucoup à faire.



L'ANCAV-TT DANS L'ACTION REVENDICATIVE DE LA CGT

La table ronde sur la place de l'Ancav-TT dans la bataille revendicative de la CGT pour des ASC pour tous a été l'un des moments forts de cette 12^e AG. Compte rendu.



Ont participé à cette matinée d'échanges, utiles et constructifs, Céline Verzeletti, secrétaire de la CGT, Frédérique Landas, secrétaire générale de la région CGT Picardie, Jean-Edmond Coatrieux, secrétaire général de l'UD CGT des Côtes-d'Armor, Angeline Barth, secrétaire adjointe de la fédération CGT du spectacle et membre du collectif confédéral en charge des activités sociales et culturelles (ASC), ainsi qu'Alain Barbier, membre de la direction de l'Ancav-TT.

Cette table ronde a été le premier grand rendez-vous destiné à concrétiser la décision prise par le 51^e congrès confédéral de Marseille, en avril 2016, de réinvestir, syndicalement parlant, le champ des activités sociales et culturelles. Elle a, de fait, posé la première pierre de cet édifice ambitieux et volontaire : comment et pourquoi quitter le « chacun chez soi » pour favoriser l'accès à tous les salariés à des ASC de qualité ? Poser cette question, c'est interroger la démarche syndicale solidaire qu'entend incarner la CGT. C'est la relier à la revendication pour

la réduction du temps de travail, à l'organisation même du travail, au pouvoir d'achat et, plus globalement, à la vie du salarié dans ce qu'on appelle le « hors travail ». À l'évidence, comme pour tous les délégués à l'AG, les enjeux de ce débat n'ont pas échappé à ses participants. Ni à la confédération, ni à ses organisations territoriales et professionnelles (régions, unions départementales, fédérations et syndicats), ni aux CE et organismes équivalents, ni, bien sûr, à l'Ancav-TT et son réseau associatif, qui voient leurs compétences et leurs responsabilités élargies.

Du sens, des contenus et une méthode

Dans un contexte économique et social préoccupant, tous les intervenants ont souligné l'importance des activités sociales et culturelles pour tous les salariés. À la fois ceux qui bénéficient de la présence d'institutions représentatives du personnel, telles qu'un CE, et, le plus grand nombre, qui travaillent dans des entreprises qui en sont dépourvues. →→→



→→→ L'accent a été évidemment mis sur le fait que les politiques austéritaires, les suppressions massives d'emplois et la réduction des subventions aux CE plombent les budgets des familles, comme celui des CE. Dans ces conditions, quels leviers actionner pour répondre aux besoins des salariés en matière d'ASC ?

Pour Angeline Barth, c'est bien sur le terrain revendicatif qu'il faut se placer : « *La CGT a décidé de mettre la question des ASC dans ses repères revendicatifs. De réinvestir le champ des contenus et du sens à leur donner et d'impulser une vision plus syndicale et solidaire à la gestion des ASC afin que tous les salariés et leurs familles puissent y accéder.* »

Les organisations territoriales de la CGT sont en première ligne pour décliner ces objectifs, au niveau régional actuel, ou dans celui d'une nouvelle configuration à laquelle travaille actuellement la CGT pour adapter son action aux nouvelles grandes régions administratives, ou au niveau départemental. Frédérique Landas explique « *comment la région CGT peut aider à impulser la réflexion*

des organisations (UD, UL et syndicats) et fédérer les actions de mutualisation des ASC en direction des PME et TPE. Y compris à partir de ce qui existe dans l'artisanat, les garages ou les professions de la culture. »

En écho, Jean-Edmond Coatrieux qui, au-delà de sa responsabilité syndicale, connaît particulièrement bien le réseau associatif, insiste sur « l'indispensable dialogue à renouer, partout où ça n'est pas le cas, entre les organisations de la CGT et les associations de proximité adhérentes à l'Ancav-TT ».

L'ANCAV-TT, pour mettre la partition en musique

Céline Verzeletti, pour sa part, revient sur la proposition de la CGT de mettre en place un fonds mutualisé, avec une gestion nationale paritaire, permettant d'ouvrir des droits à des activités sociales et culturelles à ceux qui en sont privés jusqu'à présent : « *Nous devons gagner un budget social et des fonds mutualisés pour que ce droit existe très concrètement pour toutes et tous. Dans l'imme-*

diat, la CGT va proposer la Carte loisirs créée par l'Ancav-TT à tous ses adhérents, afin de bénéficier de toutes les offres en matière de culture, sports et loisirs. Nous devons poursuivre dans nos structures interprofessionnelles la réflexion et l'action pour que le droit à la culture, aux loisirs et aux vacances pour tous devienne une réalité. ». L'objectif étant fixé, reste la question de sa mise en œuvre. Le choix de l'Ancav-TT ne doit rien au hasard. Sa connaissance des CE, son expérience dans le domaine des vacances, le réseau unique de ses associations territoriales ouvertes à tous les salariés et retraités et sa proximité historique avec la CGT en font l'outil privilégié pour mettre cette partition en musique. Alain Barbier mesure la responsabilité de l'Ancav-TT : « *Une responsabilité nouvelle et des compétences élargies impliquent de mieux nous organiser pour répondre à nos missions. Mais nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur des centaines de militants syndicaux déjà engagés dans cette bataille.* »



De gauche à droite : Céline Verzeletti, Jean-Edmond Coatrieux, Angeline Barth, Frédérique Landas et Alain Barbier.



Conseil d'administration: une nouvelle équipe.

La 12^e AG de l'Ancav-TT a adopté à une large majorité une résolution engageant l'ensemble du pôle Ancav-TT à amplifier l'action pour le droit aux vacances, aux loisirs, à la culture et au sport pour tous les salariés. Elle complète le document d'orientation.

AMPLIFIER L'ACTION POUR LE DROIT AUX VACANCES, AUX LOISIRS, À LA CULTURE ET AU SPORT

Les délégués réunis en assemblée générale de l'Ancav-TT du 30 mai au 1^{er} juin 2017, dans le village vacances La Grande Baie à La Palmyre, s'engagent à agir avec le plus grand nombre pour le droit aux vacances de qualité, aux loisirs et au sport. Ils invitent tous les adhérents de l'Ancav-TT, comme les associations en territoire, à porter plus fortement les questions culturelles, dans une démarche d'éducation populaire. Ils proposent d'inscrire leurs actions et leurs initiatives dans un processus de transformations sociales pour permettre à toutes et tous de s'épanouir pleinement dans et hors du travail et à tout mettre en œuvre dans un véritable esprit de mixité sociale pour que demain, les notions de fraternité et du bien vivre ensemble dans le respect de tous deviennent la règle.

Face à l'égoïsme du capital, pour redonner du sens à l'action collective dans une société marquée par toujours plus d'individualisme, le réseau associatif, comme les villages vacances de notre pôle peuvent et doivent être des lieux de rencontres, de convivialité et de solidarité. Forts des débats et propositions issus des discussions, ils mandatent la nouvelle direction élue pour les traduire dans des actes concrets :

- pour les associations, faire que ces dernières soient l'outil en territoire pour faire du droit aux vacances de qualité, aux loisirs et au sport, comme l'accès à la culture, une réalité;
- pour le patrimoine, ils invitent les CE, COS et CASC à maintenir, voire élargir leurs investissements, car sans patrimoine social et

mutualisé, il n'y a pas de tourisme social et solidaire.

Patrimoine et associations sont pour nous les deux piliers de notre pôle, ils participent pleinement à la construction d'une société plus juste, plus fraternelle, par les réponses qu'ils apportent aux attentes des salariés et leur famille, des jeunes, des retraités et des privés d'emploi.

En ce sens, les délégués de la 12^e AG seront attentifs au débat engagé dans la CGT pour se doter d'un outil toujours mieux à même de répondre aux besoins du plus grand nombre. Que la CGT débâte des questions des vacances, de la culture, des loisirs et du sport et décide de mieux travailler le rôle et la place des CE, COS, CASC pour les faire avancer; ne peut que renforcer notre propre volonté d'évolution de l'Ancav-TT.

Que la CGT interpelle sur la nécessité de s'adresser à ces millions de salariés des entreprises de moins de 50, c'est pour nous aussi un défi à relever dans la proximité.

Notre association devra s'impliquer pleinement dans ce processus, car rien n'est écrit à l'avance et notre voix, n'en doutons pas, contribuera et comptera dans ce débat. C'est pour cela que l'Ancav-TT exige des droits nouveaux pour l'ensemble des salariés du privé et du public.

En conclusion, nous, délégués de la 12^e AG, riches de ces trois jours de discussions démocratiques, appelons à tout faire pour que demain, sur nos territoires, dans nos entreprises, nos services engagent le débat avec les salariés de toutes générations.

Nous invitons, comme cela a été proposé par plusieurs délégués, à construire des initiatives larges et rassembleuses pour porter haut et fort nos valeurs pour plus de solidarité et de fraternité. Car pour nous, les vacances, les loisirs, le sport et la culture ne sont pas un supplément d'âme dans l'action revendicative, elles en constituent l'une des composantes.

Un certain nombre d'événements et de manifestations sont d'ores et déjà programmés, à nous de prolonger et d'élargir cette dynamique.

Pour cela, nous avons besoin de mettre en place une meilleure communication afin de faire connaître au plus grand nombre ces initiatives. C'est bien par la mobilisation du plus grand nombre que nous pourrions obtenir satisfaction, mais pour cela il nous faut en permanence faire le lien avec la démarche revendicative syndicale.

En effet, un meilleur salaire et la réduction du temps de travail se conjuguent avec plus de vacances, plus de loisirs, dans un souci permanent d'émancipation des salariés, dans le cadre d'un nouveau modèle social qui renforce leurs droits individuels et collectifs.

C'est à la mobilisation la plus large que nous appelons, car rien ne se fera sans l'action de toutes et tous. OUI, c'est un véritable changement de société que nous voulons.

Et pour cela, nous appelons toutes celles et ceux qui partagent nos valeurs à nous rejoindre pour relever ces défis, ensemble.

Village vacances la Grande Baie,
La Palmyre, le 31 mai 2017

MANDATS

| | | | |
|--|--|------------------------------------|--|
| Les 142 délégués (hors invités) se répartissent de la façon suivante : | | | |
| La moyenne d'âge est de 52 ans, 61 camarades participent à leur première AG, soit 43%. | | | |
| 30 déléguées femmes, soit 21 %. | | 112 délégués hommes, soit 79 %. | |
| POUR LES MANDATS DÉLIBÉRATIFS | | | |
| 93 CE, COS et CASC sont présents ou représentés. | 19 associations étaient présentes et deux ont donné pouvoir. | 17 SC présentes et 5 représentées. | |
| POUR LES MANDATS CONSULTATIFS | | | |
| 10 représentants au titre des membres fondateurs. | 1 CE non copropriétaire. | 11 organisations de la CGT. | 48 membres du conseil d'administration sortant étaient présents. |
| Au total, nous avons enregistré la présence de 218 délégués et invités pour nos travaux. | | | |

GILLES PINATO PASSE LE RELAIS

Après dix ans passés à tête de l'Ancav-TT, Gilles Pinato a décidé de passer la main. En dépit d'un contexte économique et social marqué par de nombreux reculs sociaux et des politiques austéritaires mettant à mal le budget des CE et celui des familles, Gilles a su, avec toute la direction, poursuivre et amplifier les évolutions de l'Ancav-TT afin qu'elles répondent toujours mieux et plus aux attentes des salariés et de leurs familles. Si, durant son mandat, Gilles a dû gérer quelques dossiers difficiles, il a aussi à son actif des avancées significatives. Celle, par exemple, de la gestion du patrimoine social et mutualisé des CE, COS et CASC. Passer du contrat de régie et d'objectif à un bail commercial avec paiement d'un loyer par le gestionnaire n'était pas évident. Sur ce point, Gilles a fait preuve de ténacité avec pour seul objectif la préservation de l'intérêt des copropriétaires afin que les villages vacances puisse accueillir toujours plus de vacanciers. Il aura su surmonter les résistances et répondre aux interrogations face à ces évolutions nécessaires. La présidence de Gilles aura également permis de redéfinir le rôle et la place des associations en territoire et du lien nécessaire avec les organisations de la CGT. Une volonté qui a redon-

né au mouvement associatif et à la Carte loisirs toute sa pertinence. Gilles Pinato aura aussi largement contribué à ce que l'Ancav-TT devienne l'outil syndical dont la CGT avait besoin pour réinvestir tout le champ de la gestion des ASC par les CE, les COS et les CASC. Des acquis importants sur lesquels pourront s'appuyer Alain Barbier, le nouveau président et son équipe, élus lors de la 12e AG pour poursuivre les évolutions engagées. Avec une CGT engagée dans l'action pour des activités sociales et culturelles de qualité accessibles à toutes et tous. Reste qu'amplifier l'action pour le droit aux vacances, l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous, doit être l'affaire, partout, du plus grand nombre (entreprises, régions, départements, localités).



Gilles Pinato, un mandat et un bilan largement positifs.

L'Ancav-TT dans les médias

- Le mensuel *Ensemble* n° 99 du mois de juin 2017
- NVO de juin 2017
- *L'Humanité Dimanche* du 29 juin au 5 juillet 2017
- *Le Peuple*, octobre 2017

CHARTRE D'ADHÉSION ET DE PARTICIPATION

Nous avons profité de la tenue de notre 12^e AG pour signer la charte entre les associations du réseau et l'Ancav-TT. Elle a pour objectif de confirmer et resserrer les liens entre l'association nationale et l'ensemble des associations du tourisme social et solidaire inscrites dans la proximité.

La charte est le fruit d'un véritable débat démocratique porté au sein du conseil associatif dans un premier temps, puis validé dans sa démarche par le conseil d'administration de l'Ancav-TT.

La charte fixe les engagements de l'Ancav-TT vis-à-vis des associations en territoire et concomitamment, les engagements et responsabilités de celles-ci dans une démarche partagée d'un tourisme social et solidaire émancipateur, qui se différencie du secteur à but lucratif. Dans son préambule, la charte le résume bien, en rappelant que son identité est fondée sur

des principes et des valeurs solidaires et humanistes. La signature de cette charte est donc un acte fort, qui confirme notre volonté d'une appropriation collective pour donner du sens et du contenu aux orientations décidées et validées lors de notre 12^e AG. En définissant les droits et devoirs de chacun, elle se donne pour objectif de renforcer la cohésion de notre pôle et de renforcer ainsi notre capacité d'action sur l'ensemble des territoires, en lien avec les organisations de la CGT.

Avec cette signature dans le cadre de notre assemblée générale statutaire, nous amplifions la notion de réseau pour toujours plus d'efficacité.

C'est bien la force de notre pôle que de s'appuyer sur ces deux piliers :

- un patrimoine social et mutualisé de qualité
- un réseau associatif en territoire.

C'est aussi cela que valorise la charte.



« LE DROIT AUX VACANCES EST FONDAMENTAL »

La CGT entend redonner du sens et des valeurs sociales et solidaires au contenu des activités sociales et culturelles (ASC) des CE et des organismes similaires des services publics. Céline Verzeletti, secrétaire de la CGT en charge des activités culturelles, sportives et sociales, des libertés syndicales et de l'égalité femmes-hommes nous explique pourquoi et comment.

Pour quelles raisons la CGT a-t-elle décidé de réinvestir les activités sociales et culturelles des CE ?

Au fil du temps, les ASC ont perdu de leur sens à cause de la forte marchandisation de ce secteur. De fait, par choix ou face à la multitude des tâches qu'ils doivent assumer, nombre d'élus dans les CE ou les organismes similaires des services publics ont privilégié l'action commerciale et le tout redistributif. Une solution de facilité qui éloigne le CE de son rôle et des valeurs d'éducation populaire. C'est pourquoi la CGT a décidé de remédier à cette situation avec la mise en place d'un collectif confédéral qui travaille au sein de l'espace revendicatif. L'objectif est de porter de nouveaux droits pour les CE. Par exemple, pour gagner une législation permettant de mutualiser leurs moyens, pour former les élu-es de CE à la gestion des ASC, pour élaborer des projets d'accessibilité pour toutes et tous les salariés, les jeunes, les salariés sans emploi, les retraités, à la culture, aux loisirs et aux vacances. Je rappelle que la CGT propose de faire du droit aux vacances, à la culture, au sport et aux loisirs un droit aussi fondamental que celui du droit au travail, à la santé, au logement ou à l'éducation.

La CGT a confié la mise en œuvre de cet objectif à l'Ancav-TT. Quels sont ses atouts ?

L'Ancav-TT est une association créée en 1985 par la CGT et cinq de ses fédérations (métallurgie, chimie, transports, mines-énergie et cheminots). C'est l'outil syndical de coordination du patrimoine et des activités de vacances des CE et collectivités équivalentes. Son réseau associatif présent sur quasiment tout le territoire permet d'œuvrer pour un véritable droit aux vacances de qualité, à la culture, aux activités sportives et aux loisirs pour tous les salariés et leur famille qu'ils disposent ou non d'un CE dans l'entreprise. En mutualisant les forces, les compétences et les capacités de chacun, l'Ancav-TT agit concrè-



tement et utilement pour le développement et la pérennisation du patrimoine social (création de nouveaux villages vacances), par la recherche de nouveaux comités d'entreprise et collectivités, investisseurs. Notre outil bénéficie d'une grande proximité avec les CE. Sa connaissance de leurs problématiques, son savoir-faire reconnu et les valeurs sociales et solidaires qu'il porte en font un interlocuteur incontournable.

Plus de la moitié des salariés ne disposent pas de CE. Comment faire pour que tous les salariés, mais aussi les demandeurs d'emploi, aient accès à des ASC ?

L'accès à la culture, au sport et aux vacances de qualité pour toutes et tous, sur les lieux de travail, doit être réaffirmé. À travers les activités sociales et culturelles mises en place par les CE dans les entreprises, mais aussi pour les salariés des PME et des TPE

qui en sont actuellement privés. Au nom de quoi les intérimaires, les salariés des entreprises sous-traitantes, qui participent largement à la création des richesses, ne bénéficient-ils pas des activités sociales et culturelles des donneurs d'ordres ? Pour les TPE, la mise en place d'un fonds mutualisé, avec une gestion nationale paritaire, permettrait d'ouvrir ce droit à ceux qui en sont privés. Nous devons donc gagner de nouveaux droits, tels qu'un budget social et des fonds mutualisés, pour que le droit aux ASC existe très concrètement pour toutes et tous. Dans l'immédiat, la CGT peut proposer la Carte loisirs créée par l'Ancav-TT à tous ses adhérents, leur permettant ainsi de bénéficier de toutes les offres en matière de culture, de sports et de loisirs. Nous devons poursuivre, dans nos structures interprofessionnelles, la réflexion et l'action pour que le droit à la culture, aux loisirs et aux vacances pour tous devienne une réalité.

Cerise sur le gâteau

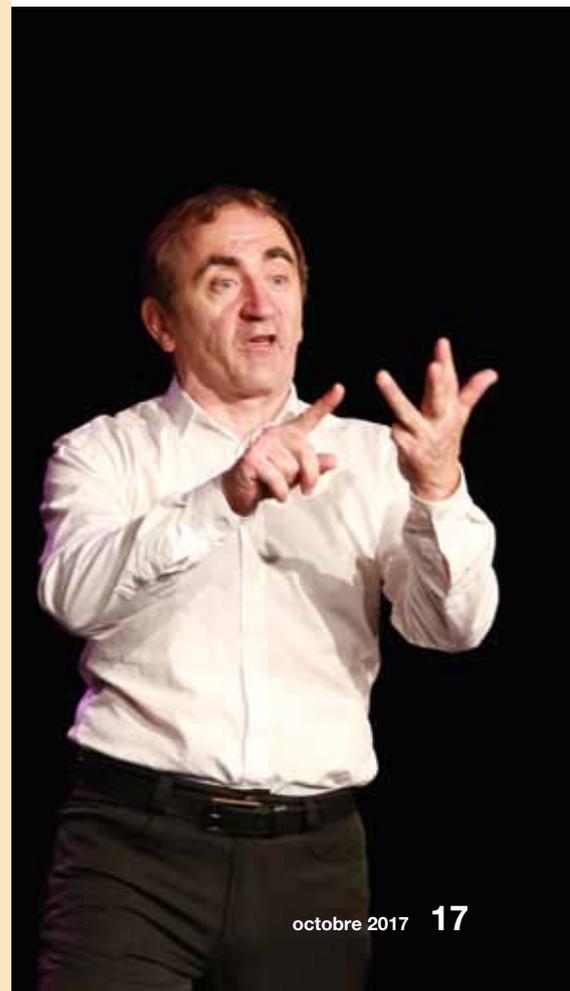
Avant son passage à l'Olympia pour la 10^{ème} anniversaire de son spectacle, *L'envol du pingouin*, Jean-Jacques Vanier a enthousiasmé l'ensemble des délégués, par une prestation forte d'humour, de philosophie par l'absurde. Des textes qu'il a écrits avec son compère, François Rollin. Son spectacle est très personnel, mais il ne cache pas une certaine filiation avec Pierre Desproges et Raymond Devos. Une prestation de haut vol, dans une ambiance fraternelle, car Jean-Jacques partage avec nous les valeurs de solidarité et de fraternité. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il a travaillé avec d'autres, en octobre 2016, sur un texte afin de rendre hommage aux 27 fusillés de Chateaubriand. Il a également participé, à travers un texte fort, au colloque « dialogue, travail et culture... » qui s'est tenu à Paris à l'initiative conjointe de Régis Debray, Philippe Martinez et Jean-Claude Mailly. Cet engagement, cette sensibilité sont omniprésents dans son spectacle, où humour et réflexion sur ce que nous sommes se conjuguent en permanence. Après les dernières représentations de *L'envol du pingouin*, nous attendons avec impatience son nouveau spectacle et nous serons heureux de l'accueillir une fois encore dans les villages vacances de notre pôle.



« Une ambiance musicale de qualité par l'équipe du village, directeur en tête. »



« Les huîtres n'avaient qu'à bien se tenir. »





Un salut fraternel au personnel.

DES ÉQUIPES COMPÉTENTES, ENGAGÉES ET PROFESSIONNELLES



Frédéric Melnyk,
directeur de la Grande Baie

Ce mot du directeur est l'occasion pour moi de redire le plaisir et la joie éprouvés à l'annonce de l'intégration de La Grande Baie dans le patrimoine du tourisme social et associatif. Cette superbe installation, implantée idéalement dans la baie de Bonne-Anse, sur la côte de Beauté, offre une multitude d'atouts et un potentiel considérable que nous sommes heureux de faire découvrir et apprécier grâce aux comités d'entreprises copropriétaires. C'est donc avec beaucoup de fierté

que nous avons reçu l'annonce de l'accueil de la 12^e assemblée générale de l'Ancav-TT à La Palmyre. Mais aussi avec appréhension. Allions-nous être à la hauteur de la confiance accordée pour organiser une telle manifestation ?

Et puis, rapidement, nous nous sommes rassurés. Cela allait être l'occasion de montrer le professionnalisme et le savoir-faire de nos équipes : accueil, ménage, restauration, maintenance et animation. Ainsi, nous avons su créer les conditions optimales pour que

les débats, au cœur de l'AG, puissent se dérouler le plus confortablement possible. Cette manifestation d'envergure – nous avons accueilli près de 300 personnes –, nous a permis de mobiliser nos compétences et notre engagement pour la réussite de l'événement. Les bungalows, le spa, la salle de sports, l'espace bar, le restaurant, les terrasses, le théâtre, les salles de commissions sont autant d'espaces adaptés. Les temps de pause, les repas et les soirées culturelles ont également permis de mettre en valeur les équipes et les partenaires de Touristra Vacances. Notamment à travers les diverses prestations de restauration et d'animation proposées durant ces quatre jours. La découverte de spécialités culinaires et autres produits de terroir (amateurs de Guignette, je vous salue !) était au rendez-vous. Entre émotion, sens de la fête et partage des valeurs, les moments de détente et de loisirs qui ont rythmé les travaux des délégués ne sont pas dénués de sens.

Les atouts des villages de vacances du pôle, ce sont leurs lieux d'implantation, mais aussi l'engagement, l'énergie et le talent des femmes et des hommes qui y travaillent. D'ailleurs, à l'issue de la manifestation réussie, L'Ancav-TT a su les remercier à travers un vibrant hommage. Toutes et tous, nous y avons été sensibles.



CHAQUE ANNÉE, NOUS CONTRIBUONS À CRÉER 18 MILLIONS DE REPAS POUR VOUS ET L'ENSEMBLE DE VOS COLLABORATEURS

Imestia restauration est un acteur indépendant proposant des prestations qui couvrent l'ensemble des besoins liés à la restauration collective

- Prestarest référencement de produits alimentaires et non alimentaires,
- Nutridata logiciel de gestion et d'optimisation de l'organisation,
- Imestia conseil audit, conseil, formation et assistance technique,
- Instant Saveurs / So Saveurs société de restauration collective pour des solutions innovantes et des prestations de qualité.

IMESTIA RESTAURATION

\ prestarest

\ imestiaConseil

\ instantSaveurs
\ soSaveurs

NUTRIdata

www.groupe-imestia.fr

DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES AU SERVICE DES COMITÉS D'ENTREPRISE,
DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES, DES ADMINISTRATIONS ET DES ENTREPRISES.



Merci à nos partenaires et invités pour leur soutien et leur participation.

